REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail- Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU DIAMARE

COMMUNE DE GAZAWA
BP : 949 Maroua

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROUN
Peace-Work-Fatherland

FAR-NORTH-REGION

DIAMARE-DIVISION

GAZAWA COUNCIL
Po. Box. 949 Maroua

GENERAL SECRETARY

DECISION MUNICIPALE n°013/DM/C-GAZ/2026

PORTANT ATTRIBUTION DU PROJET RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE n°012/AONO/C-GAZ/CIPM/2026 DU 14 JUILLET 2026 POUR LES TRAVAUX DU PROJET ECO-RESILIENCE DES ECOSYSTEMES DEGRADES DE LA COMMUNE DE GAZAWA, COMMUNE DE GAZAWA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME –NORD.

FINANCEMENT : FEICOM/COMMUNE EXERCICE 2025 et Suivant

Le Maire de la Commune de GAZAWA.

Maitre d`Ouvrage ;

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n°98/013 du 14 juillet 1998 relative à la concurrence ;
- Vu la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités publiques ;
- Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités Territoriales Décentralisées;
- Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021;
- Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents ;
- Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018;
- Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement
- Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics
- Vu le décret n° 2018/449 du 1er aout 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ;
- Vu le Arrêté n° 204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés publiques auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement,
- Vu le Arrêté n° 000350/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la commune de Gazawa, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord;
- Vu La Lettre-Circulaire Conjointe n°00008735/LC/MINFI/MINDDEVEL du 11 aout 2025 relative à la préparation des budgets des collectivités territoriales décentralisées pour l'exercice 2026,
- Vu le budget communal de l'exercice 2026,
- Considérant l'avis d'appel d'offre n°012/AONO/C-GAZ/CIPM/2026 du 14 Juillet 2026 ;

Scanné avec CamScanner

DECIDE :

Article 1er : Le Groupement d'Entreprise Groupement **AMA-CAFT** Bp Maroua Tél : 676 486 434 soumissionnaire des commandes publiques ci-dessous, **EST,** à compter de la date de signature de la présente décision, retenue comme attributaire des projets ci-après :

N° Lot	Soumissionnaire	Libellés des commandes	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Observat°
Lot1	Groupement AMA-CAFT Tél : 676 486 434	Mise en place de 3 pépinières	5 000 000	5 000 000	Qualifié car offres jugées conformes et recevables pour un délai d'exécution de 3 mois
Lot2		Reboisement de 19 sites dégradés	31 521 600	31 521 600	
Lot4		Mise en place de 3 unités de fabrication du charbon écologique	13 617 500	13 617 500	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

Gazawa, le 1er Sept. 2026

. Le Maire,

Ampliations :

- Préfet/DIAMARE (ATC)
- FEICOM/AREN/Mra
- DDMP/D(ATC)
- ARMP/EN (Info)
- Président /CIPM/ (pour info)
- RM/C-GAZ/Gaz :
- Intéressé :
- Chrono/Archives

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix - Travail - Patrie
Département du Diamaré
COMMUNE DE GAZAWA
Le Maire

Adama Mana
Secrétaire d'Administration

Scanné avec CamScanner

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail- Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU DIAMARE

COMMUNE DE GAZAWA
BP : 949 Maroua

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROUN
Peace-Work-Fatherland

FAR-NORTH-REGION

DIAMARE-DIVISION

GAZAWA COUNCIL
Po. Box. 949 Maroua

GENERAL SECRETARY

COMMUNIQUE RADIO

n° 013 /C/C-GAZ/SG/2026

PORTANT ATTRIBUTION DU PROJET RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE n°012/AONO/C-GAZ/CIPM/2026 DU 14 JUILLET 2026 POUR LES TRAVAUX DU PROJET ECO-RESILIENCE DES ECOSYSTEMES DEGRADES DE LA COMMUNE DE GAZAWA, COMMUNE DE GAZAWA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME –NORD.

FINANCEMENT : FEICOM/COMMUNE EXERCICE 2025 et Suivant

Le Maire de la Commune de Gazawa, communique :

par Décision N°013/DM/C-GAZ/SG/2025 du 31 aout 2026,

le résultat se présente comme suit :

N° Lot	Soumissionnaire	Libellés des commandes	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Observat°
Lot1	Groupement AMA-CAFT Tél : 676 486 434	Mise en place de trois (3) pépinières	5 000 000	5 000 000	Qualifié car offres jugées conformes et recevables pour un délai d'exécution de 3 mois
Lot2		Reboisement de 19 sites dégradés	31 521 600	31 521 600	
Lot4		Mise en place de 3 unités de fabrication du charbon écologique	13 617 500	13 617 500	

Le soumissionnaire Groupement **AMA-CAFT** Bp Maroua Tél : Tél : 676 486 434 , **est** pour compter de la date de signature du présent communiqué retenu comme attributaire des commandes du lot1, lot2 et lot4 sus évoquée pour les montants TTC indiqués dans le tableau ci-dessus pour les délais calendaires de trois(3) mois chacun.

Ampliations :
- Préfet/D (ATC)
- FEICOM/AREN/Mra
- DDMP/D (ATC)
- ARMP/EN (Info)
- DDMINEPAT/MS (info)
- CDS/Gaz (info)
- Président /CIPM/ (pour info)
- BENEFICIAIRE (notification)
- Chrono/Archives

Gazawa, le 1er Sept. 2026
Le Maire.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix - Travail - Patrie
Département du Diamaré
COMMUNE DE GAZAWA
Le Maire

Adama Mana
Secrétaire d'Administration

Scanné avec CamScanner